

LES ORIENTATIONS 2014-15 DE SEASKA

LANARI LOT

0. Préambule

Les agissement du sous préfet et du préfet qui avaient démarré à Hendaye ont continué à Briscous et ensuite vers la communauté de commune d'Hasparren. Face à ces tentatives d'intimidation, nous avons continué à défendre nos Ikastola, en nous mobilisant et en étant solidaires. Nous en sortons réconfortés, forts du soutien des élus locaux et de la société basque.

En définitivie, les représentants de l'Etat ont du renoncer à leur objectifs de mettre un frein au développement des ikastola, notamment en retirant la plainte contre Briscous. La circulaire du préfet ne répond pas à la demande d'une loi pour le système immersif, elle rappelle les interdictions que nous avions dans le passé. Comme nous l'avons toujours fait, nous saurons utiliser les nouvelles pistes qu'elle offre. A compter de maintenant l'utilisation de locaux et terrains publics sera officiellement accepté, sans avoir à nous cacher derrière les CLSH ou tout autre montage. De plus, les collectivités publiques pourront faire des travaux dans leurs locaux pour les mettre à notre disposition.

Nous devons suivre cela de très près tout de même, pour s'assurer que les locaux que nous avons gratuitement continuent à l'être dans le futur et que les prochains loyers soient à des prix raisonnables.

Cette circulaire n'est pas la première. Comme avant, aujourd'hui encore nous n'avons pas de loi qui nous protège pour faire de nouvelles constructions. Et comme avant, aujourd'hui encore lorsque nous devrons faire de nouvelles constructions, nous resterons "Border Line" avec l'aide des élus locaux, tant que l'on n'aura pas une loi pour les écoles immersives.

Si l'objectif du préfet et sous préfet était que les pouvoirs publics ne nous aident plus, que nous ne puissions plus scolariser davantage d'enfants au sein des ikastola, et ainsi éteindre la dernière lueur d'espoir qu'il nous reste pour sauvegarder la langue basque, force est de constater qu'ils n'ont pas réussi.

A compter de septembre nous scolariserons 200 élèves de plus et franchirons ainsi le seuil des 3 200 élèves.

Notre principal souhait est que ces élèves soient bascophones et que nous puissions travailler dans de bonnes conditions. Pour cela nous devons continuer à travailler durant la prochaine année pour obtenir une loi pour le système immersif.

Cette année sera aussi marquée par le changement de rythme scolaire. Comme les écoles publiques nous allons passer à la semaine des 4,5 jours, et nous devrons voir quelles sont les aides que nous allons obtenir des mairies et des communautés de communes. Au sein de Seaska nous allons continuer à nous entraider comme nous l'avons toujours fait, et nous proposons de créer pour le budget prévisionnel un fonds dédié aux ikastola qui bénéficieront de peu d'aides.

Par ailleurs, la disparition des aides pour la construction du Gouvernement Basque ces trois dernières années, met lkastolen Egoitzak en difficulté pour pouvoir répondre à l'ensemble des besoins. Une réflexion semble nécessaire afin de prendre en compte au plus près la réalité de chaque ikastola et ainsi définir les priorités.

1. Développement

1.1: Les nouvelles ikastola

1.1.1: Les primaires :

Les attaques du Préfet et du sous préfet cette dernière année ont ralenti le rythme d'ouverture des nouvelles ikastola. En 2014 nous n'allons pas ouvrir nouvelle ikastola. Nous devrons redemarrer cette dynamique durant cette année scolaire car des besoins apparaissent dans divers endroits. Les ikastola se sont rapprochées des citoyens, preuve en est la grande croissance de ces dernières années. Nous devrons tout de même faire des travaux durant l'été pour faire face à l'augmentation importante des effectifs dans certaines ikastola.

Cependant, les petites ikastola grandissent. En plus de développer les ikastola maternelles de Briscous et Ciboure, nous allons ouvrir de nouvelles classes : A Itsasu (CM1), à Aloze (CM2), A Arberoa (CM2), A Lekorne (CE2) et Baigorri (CE2).

1.1.2 : Les secondaires :

Ces dernières années le lycée est devenu une priorité. Le travail fourni à cet effet a porté ses fruits. En 2012 nous avions 168 lycéens à Bernat Etxepare, en 2013 ils étaient 195 et ils seront au moins 220 à la prochaine rentrée. Si nous tenons compte du développement des maternelles, primaires et collèges nous devrions avoir 500 élèves au lycée dans guelques années. C'est pour cela que nous devons absolument ouvrir le nouveau lycée à Biarritz, en développant la voie professionnelle.

Même si tout est prêt depuis mars pour démarrer les travaux à Biarritz (aide du Conseil Régional et les travaux d'architecte), la mairie de Biarritz a pris du retard sur la mise à disposition du terrain, fait qui a engendré de nouveaux délais administratifs que nous n'avions pas prévus. Nous devrions donc démarrer les travaux en 2015.

1.2: La communication

1.2.1 : Les animations

Comme les années précédentes nous continuerons avec la campagne des portes ouvertes. La 3ième édition de Olentzero Park a eu un joli succès et nous allons continuer cette année encore avec l'aide des animateurs de Ikastolen Elkartea. Nous avons obtenu que Glisseguna devienne un rendez vous incontournable sur la côte.

De même, comme les années précédentes et si nous en avons l'opportunité nous allons continuer à organiser des rencontres de foot avec La Real ou Athletic, bien que cette année les deux équipes jouent en coupe d'Europe et qu'elles sont très demandées.

1.2.2 : <u>Seaska.net</u>

Avec l'aide de EHI, nous avons réactualisé le site web Seaska.net, mais par contre nous devons réactiver l'intranet.

2. Le règlement intérieur

Cela fait longtemps que nous parlons de réactualiser le règlement intérieur. Lors du dernier C.I. de février dernier, il est apparut qu'il fallait clarifier la question des votes le plus rapidement possible. Voici donc une première proposition. Nous devrons poursuivre avec le changement des autres points du règlement intérieur en 2014/15. (voir document à voter).

3. Euskara

Le bac en basque

En 2012, nous avons obtenu que les mathématiques puissent être rédigés en basque. Depuis plus rien. Pour juin prochain nous devons obtenir, au minimum une matière en plus.

Le projet de loi :

Ils nous avaient promis la charte européenne et une loi sur les langues, nous devons suivre tout cela de près.

En 2013-14, nous avions pris diverses orientations pour renforcer les objectifs de notre enseignement à former de futurs adultes basques ainsi que leur immersion dans la culture et la langue basque. Notre objectif est de poursuivre la réflexion et le travail engagés jusqu'à maintenant à savoir :

- La charte de l'Euskara: Le texte définira pour les différents domaines de la vie de l'ikastola les orientations précises concernant l'Euskara ainsi que les indicateurs associés et définira les obligations à remplir par la communauté éducative. (orientations 2013-14).
 - Le texte sera débattu au sein des ikastola et porté au vote du prochain Conseil des Ikastola de la rentrée et une fois qu'il sera officialisé nous devrons ensuite tout mettre en œuvre pour son application.
- Renforcer la connaissance qu'ont les élèves du Pays Basque : Privilégier et/ou associer autant que possible les références du Pays Basque dans toutes les matières (histoire, géographie, littérature, histoire de l'art, les sciences ... après avoir identifié et choisi les références dans chaque domaine) (orientations 2013-14).
 - Même si les premières réflexions concernant les références ont été faites au sein des établissements, reste à les choisir et à les répartir entre les différentes matières pour les officialiser au sein de Seaska. Pour cela, nous allons démarrer par l'Histoire-Géographie et proposer aux enseignants de prendre part à un groupe de travail sous la responsabilité de l'équipe éducative de Seaska.

Le programme d'enseignement du Basque au secondaire : Pour le cursus du collège, redéfinir la progression des cours de basque de la sixième à la troisième et faire en sorte qu'il soit le même dans nos 3 collèges. Ce faisant nous serons amenés à comparer les compétences communicatives telles que nous les aurons définis à celles du référentiel européen niveau B2. Nos élèves, au lycée, en première, ont la possibilité d'obtenir EGA (niveau C1). Par contre, pour des raisons d'orientation les élèves qui quittent notre filière en 3ième n'ont pas de certificat attestant de leur niveau de basque. En redéfinissant la progression des cours de basque du cursus collège nous étudierons par là même la possibilité de faire passer les épreuves de niveau B2 à tous les élèves de 3ième. (Orientation 2013-14).

Nous proposerons que ce travail soit mené par un groupe composé d'enseignants de basque et de spécialistes de langue basque sous la responsabilité de l'équipe éducative de Seaska.

La possibilité de faire passer des épreuves de basque niveau B2 à tous les élèves de 3ième, pour l'obtention du certificat correspondant, avait été laissait de côté le temps de revoir et d'uniformiser le programmes de basque des niveaux de collèges. Toutefois et du fait de la convention signée entre Seaska, le ministère de l'Education Nationale et l'OPLB, qui nous engage à mesurer le niveau de basque de nos élèves, nous avons fait passer en 2013-14 les évaluations de basque de niveau B1 établies et diffusées par l'inspection académique, pour la première, à nos élèves de 5ième. De la même manière, le souhait de l'inspection est de faire passer des évaluations de niveau B2 à tous les élèves de 3ième en 2014-15.

Etudier et améliorer le niveau de basque de certains enseignants : Sur demande des professionnels du collège Piarres Larzabal de Ziburu, la connaissance de la langue basque sera étudié et travaillé, en fonction des besoins de chacun et des règles de Euskaltzaindia (orientation 2013-14).

Nous avions pensé que cette question pouvait être traitée par le permanent de Euskaraz Bizi mais étant à mi-temps il n'a pas eu le temps de s'en occuper. Depuis nous avons également reçu de nouvelles demandes des autres établissements. Durant l'année, des formations spécifiques en association avec AEK seront proposées aux enseignants demandeurs dans le cadre de la formation continue.

• La commission Euskaraz Bizi parents:

En lien avec la charte Euskaraz Bizi, nous allons intervenir spécifiquement auprès des commissions Euskaraz Bizi parents. Des projets linguistiques seront élaborés afin de développer la présence de la langue basque à l'ikastola et dans son environnement. Pour ce faire nous allons proposer des formations spécifiques pour les parents de la commission Euskaraz Bizi en début d'année 2014-15 pour : acquérir des bases théoriques en sociolinguistiques; développer des attitudes positives individuelles comme collectives en faveur de l'Euskara; définir les principaux critères d'une politique linguistique. Cette offre de formation sera assurée gratuitement par Seaska avec l'aide des conseillers en euskara de EHI et de l'association Topagunea.

4. L'inclusion

Même si la réflexion a été engagée en 2013-14, il faudra étudier dans le détail le besoin et la faisabilité d'ouverture d'une seconde classe IEP au collège Piarres Larzabal de Ziburu. Afin d'en faire la demande auprès de l'inspection pour la rentrée 2015. En même temps, le projet de la structure IEP devra être travaillé avec l'équipe éducative et le Conseil d'Administration du collège.

Même si les conseillères à l'inclusion assurent des sessions de prévention dans les classes accueillant des enfants porteurs de handicap, le besoin de travailler l'acceptation de la différence et la diversité avec tous les élèves et toutes les classes se fait ressentir. Nous leur apprendrions ainsi, dans la vie de tous les jours, à accepter l'autre dans sa différence ce qui participe directement au développement du "vivre ensemble". Pour cela des formations seront proposées aux enseignants et aux personnels d'éducation afin de développer les approches de "l'école inclusive" dans nos pratiques.

5. Les programmes

En 2013-14 nous avons étendu le projet Orekaz aux enseignants et aux personnels d'éducation des ikastola primaires. La particularité du projet Orekaz est d'articuler les différents projets proposés par Seaska (Xiba, Bertsu, Euskaraz Bizi (élèves) et "vivre ensemble") mais également d'y associer les enseignants et les personnels d'éducation par leur participation active. Même s'il est un peu tôt pour avoir un bilan complet lors de la rédaction de ces orientations, les premières impressions sont mitigées. D'une part, le projet lui-même mérite d'être approfondi pour une meilleure articulation entre les projets de Seaska. D'autre part, il faudrait mieux expliquer les objectifs de ce projet car le travail en commun et le partenariat des enseignants et des professionnels de Seaska est primordial. L'année 2014-15 sera principalement consacré à retravailler et préciser le projet au sein de l'équipe éducative.

6. Le conseil pédagogique

La proposition de texte "éduquer au vivre-ensemble, sera débattu dans les ikastola et mis au vote lors du Conseil des Ikastola de décembre en même temps que la Charte pour l'Euskara.

En fonction des besoins le conseil pédagogique se réunira pour une mise en commun et un accompagnement du passage au rythme de 4.5 jours.

7. Les journées pédagogiques

Dans les primaires, nous allons poursuivre cette année le travail entamé en 2013-14 autour de la pédagogie de l'intégration afin que le plus grand nombre d'enseignants expérimente et découvre l'intérêt de cette pédagogie pour l'enseignement des compétences.

Dans les secondaires, laissant pour le moment de côté la pédagogie de l'intégration, nous nous étions intéressés au projet éducatif de Seaska et à ses objectifs, à savoir : quelle éducation pour nos élèves? Choisissant l'un des axes issu de cette réflexion, les 4 établissements avaient pris l'engagement en 2013-14 de développer en cours et en classe les compétences orales en basque des élèves; en menant des réflexions en interne; en mettant en place des actions d'amélioration et de renforcement de l'oral. Avec comme objectif final de mettre en commun et d'évaluer les actions menées lors des journées pédagogiques de 2014.

La mise en commun des actions menées et leurs évaluations n'ayant pas pu être réalisées nous avons consacré la journée pédagogique 2014 à étudier les pratiques pédagogiques qui favorisent le travail de l'oral en classe. Il est trop tôt pour dire si la journée pédagogique 2015 sera également consacrée au travail de l'oral car il appartient maintenant au corps enseignant de dire s'il s'engage à des actions concrètes selon les deux orientations issues de la dernière journée pédagogique :

"Pour renforcer l'oral des élèves en euskara" :

- Pas d'élève muet en classe
- L'oral en basque des élèves relevant d'une problématique / d'un défi collectif chaque établissement doit lui donner une réponse / une action collective

8. La formation des nouveaux enseignants

Cette année, du fait du changement de rythme scolaire des primaires, nous devons revoir l'organisation de la formation, et les sessions du mercredi matin devront être repositionnées à un autre moment de la semaine.

En 2013-14, Le concours de professeurs des écoles a encore changé, nous devrons donc adapter notre préparation à ce nouveau concours.

Les modes de titularisation des enseignants

Pour les primaires, une fois avoir validé une année de formation interne à Seaska, les enseignants suppléants ont la possibilité de passer les différents concours et pour cela une formation adaptée leur est proposée. Cependant, la titularisation par la voie interne n'est pas suffisante pour pourvoir le nombre de nouveaux postes obtenus de l'Education Nationale et les départs à la retraite. A ce jour, bon nombre de postes ne sont pas pourvus de titulaires (en 2013-14 31.25 postes vacants sur 126.5). Jusqu'en 2007, pour renter à Seaska seule la voie "externe" était utilisée, les futurs enseignants étaient formés et se présentaient au concours avant de prendre la responsabilité d'une classe. Depuis et jusqu'à aujourd'hui la voie interne est utilisée, les enseignants doivent être en poste pour pouvoir se présenter au concours. Devant cette réalité, afin de favoriser la stabilité des équipes enseignantes dans les ikastola, nous allons travailler à ouvrir et utiliser les deux voies de titularisation (interne et externe), et ce le temps de corriger cette situation. En veillant toujours à l'accès à la titularisation et à un poste à Seaska des suppléants en responsabilité.

Les secondaires, jusqu'à aujourd'hui les suppléants après avoir validé 3 années de formation interne à Seaska et titulaire d'un poste dans leur matière d'enseignement se voient ouvrir la voie du concours de l'Education Nationale. La situation est différente suivant les matières et les postes vacants sont moins nombreux que dans le primaire. Cependant, afin de régulariser la situation et d'améliorer la formation des suppléants, il est envisagé que la formation sur 3 ans soit ramenée à 2 ans. Mais aussi après validation de la première année de formation de Seaska, si un poste est vacant dans sa matière, d'ouvrir au délégué la voie au concours dès sa deuxième année.